

En préambule, les élus CFE-CGC/UNSA donnent lecture d'une déclaration liminaire souhaitant la bienvenue à Serge Laroche (en qualité de Président du CE Contenus pour la 1ère fois) ainsi qu'à Brigitte Sabotier DRH de la NAC de retour après son congès maternité.

Ils soulignent leur souhait de voir l'ensemble des salariés du périmètre NAC (Contenus + Audience) être regroupés rapidement dans un seul et même site.

Approbation du procès-verbal du CE du 12 juillet 2012

Sous réserve des modifications apportées en séance, le procès-verbal du 12 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité.

Information sur un changement de rattachement hiérarchique au sein de la Lob Contenus

La Direction informe le CE sur le projet de rattachement direct des entités Promotion et Communication à la Direction des Contenus. Cette modification vise à acter au niveau de l'organigramme les relations étroites et quotidiennes de ces entités.

Information-consultation sur la réorganisation de la Direction des Partenariats et Services

La Direction informe et consulte les membres du CE sur le projet de réorganisation de la Direction des Partenariats et des Services (DPS). Guillaume Lacroix, Directeur de la DPS, précise quelques éléments de contexte de marché conduisant la Direction à reconsidérer l'organisation de la DPS :

- une concurrence accrue sur le marché de la VOD ;
- le positionnement fort d'OCS sur son marché de niche ;
- les besoins d'édition mobile pour ce qui concerne la Ligue 1 ;
- les évolutions des usages et du marché de la musique ;
- l'augmentation du nombre de chaînes distribuées.

Le projet de réorganisation vise notamment à :

- raccourcir la chaîne de décision ;
- permettre aux collaborateurs de la DPS de se focaliser sur leurs activités, actuellement en forte croissance ;
- améliorer le marketing des services distribués.

La Direction informe le CE de la création de la Direction des Partenariats TV, à laquelle seront

rattachés les deux collaborateurs qui se chargent actuellement de la distribution d'OCS. En outre, le Pôle Distribution et la Direction Marketing seront renforcés. Enfin, l'entité « TV », qui était auparavant sous la responsabilité de Guillaume Lacroix, est supprimée de l'organisation.

Interrogée par les élus CFE-CGC/UNSA, la Direction souligne que le projet de réorganisation ne modifie pas les missions des collaborateurs de la DPS. Un collaborateur de la partie Opérations intégrera définitivement les effectifs d'OCS, sachant qu'il se trouve déjà en mission dans cette entité dans le cadre d'un détachement.

Au regard des dispositions du contrat social de France Telecom, les élus CFE-CGC/UNSA regrettent que la Direction n'ait pas mis en place un dispositif permettant aux salariés concernés par la réorganisation de la DPS de s'exprimer sur le projet en amont de sa mise en place.

Sous réserve de la remise d'avis du CE, la Direction s'engage à dresser le bilan du projet en CE dans un délai de trois mois.

Actant l'engagement de la Direction de présenter le projet de réorganisation de la DPS au CHSCT et le bilan du projet au CE, un avis positif de la part des Elus du CE est adoptée à l'unanimité.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/contenus/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Information sur le projet CMS

Pascale de LA TREMBLAYE, Directrice Edition et Production VOD, présente aux membres du CE le projet CMS (*Content Management System*), dont les objectifs sont :

- l'amélioration des outils à destination des équipes opérationnelles ;
- l'amélioration de la qualité de service globale ;
- la réduction des délais de livraison des offres et de mise en ligne des nouveaux services.

Le projet porte sur les deux « briques » suivantes :

- la gestion des contenus ;
- l'interfaçage de l'ensemble des plateformes, telles que New TV, ZE, ZNE et PV.

La mise en place technique du nouveau CMS, lequel remplace le CMS Netia, a eu lieu à la fin du premier semestre de 2012. La prochaine étape d'implémentation aura lieu lors du second semestre. Enfin, la migration des contenus d'OCS et de la VOD dans le nouveau CMS devrait être finalisée le 29 octobre 2012.

Interrogée par les élus CFE-CGC/UNSA, la Direction précise que le précédent CMS a été mis en place par Netia, filiale du Groupe France Telecom. L'outil en question s'apparentait davantage à un MAM (Media Assets Management) et ne répondait pas à l'urgence croissante des besoins de la NAC. Il a donc été décidé de recourir à

la société Ericsson, leader du marché des CMS.

En outre, la Direction confirme que le nouveau projet CMS sera accompagné de formations à destination des collaborateurs qui utiliseront l'outil à terme. En tout état de cause, cet outil améliore leurs conditions de travail.

La résolution du CE, demandant la tenue d'une information-consultation complète sur le projet CMS, est adoptée à l'unanimité.

La Direction s'engage à apporter une réponse circonstanciée à cette demande d'information-consultation.

Information sur le changement de périmètre du médecin du travail

Ce point est reporté au prochain CE.

Rapport trimestriel emploi (T2)

Le rapport trimestriel emploi T2 a préalablement été transmis aux membres du CE.

Les élus CFE-CGC/UNSA s'étonnent de la forte augmentation du nombre de salariés en CDD (+50 %) et du nombre de sous-traitants (+25 %) au cours du premier semestre de 2012. Ils soulignent la part prépondérante des collaborateurs en CDD et des sous-traitants dans l'organisation.

La Direction répond qu'elle souhaite étudier de manière appro-

fondie ce sujet, sur lequel elle a déjà été alertée dans un cadre extérieur à celui du CE. Un point précis sur le recours à la sous-traitance et aux contrats à durée déterminée sera effectué lors de la prochaine réunion ordinaire.

Information sur le rapport égalité hommes-femmes

La Direction informe les membres du CE que les indicateurs légaux permettant d'établir le rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes au titre de l'année 2011 n'ont pas encore été récoltés à ce jour. Ce rapport devrait pouvoir être présenté lors du CE d'octobre 2012.

Changement d'assistante sociale

La Direction annonce que Lucie Le Roux, assistante sociale du cabinet Social Inter, sera remplacée à compter du 1^{er} octobre 2012 par Emilie Chevalier. Une communication sera prochainement adressée aux salariés pour préciser les modalités de visite de la nouvelle assistance sociale.

Vie du CE

Sans objet.

Prochain CE Contenus ordinaire : 29 Octobre 2012

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/contenus/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :